

Ministère chargé de la santé

Annexe VI

(Arrêté du 23 septembre 2014 publié au JO le 28 septembre 2014)

Portfolio de l'étudiant en ergothérapie

Nom et prénom de l'étudiant :

Institut de formation en ergothérapie :

Date d'entrée dans la formation :

**Nom et prénom du formateur responsable du suivi pédagogique
à l'Institut de Formation en Ergothérapie :**

Adresse mail du formateur :

Tampon de l'I.F.E.

Sommaire

	pages
➤ Le portfolio des stages en ergothérapie	3
➤ Rappel du dispositif de formation	4
➤ Architecture des Unités d'Enseignement	5
➤ Le métier d'ergothérapeute et les référentiels	6
➤ Le référentiel de compétences	7
➤ Le rôle de chacun des partenaires du stage	12
➤ L'évaluation de l'étudiant Les critères d'évaluation des compétences	13
➤ Les fiches d'évaluation pour chacune des compétences	14
➤ Les fiches d'objectifs et d'évaluation par stage Fiche 1 : Objectifs du stage Fiche 2 : Bilan global du stage	24
➤ L'Analyse Réflexive de la Pratique Professionnelle Définition et objectifs de l'ARPP Modalités pédagogiques et organisationnelles	38
➤ Les fiches d'évaluation par stage Fiche 3-1 : ARPP mi-stages Fiche 3-2 : ARPP fin de stages	39
➤ Récapitulatif du parcours de stage	53

Le portfolio des stages

Le portfolio est l'outil référentiel de l'étudiant.

Le portfolio permet pour l'étudiant le suivi :

- du parcours d'apprentissage de la pratique professionnelle;
- de l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention du diplôme d'Etat d'ergothérapeute.

Le portfolio fait le lien entre :

- les temps de formation en Institut de formation ;
- les temps de formation en stage.

Le portfolio a pour objectifs de :

- favoriser une analyse par l'étudiant de sa pratique en stage qui s'inscrit dans une démarche de professionnalisation ;
- permettre au(x) formateur(s) intervenant dans le parcours de formation et au tuteur(s) de stage de coordonner leurs interventions ;
- positionner les apprentissages au regard de ce qui sera exigé en terme de niveau en fin de formation.

**Pour le tuteur de stage et les formateurs, c'est un outil de lisibilité du parcours de l'étudiant et un guide d'accompagnement;
Pour l'étudiant, il permet d'organiser la progression des apprentissages et d'évaluer l'acquisition des compétences.**

C'est un document imprimé et non modifiable, comprenant des fiches « Objectifs de stage », « Bilan global de stage » et « Analyse réflexive de la pratique professionnelle » remplies au fur et à mesure du stage.

Les fiches contenues dans ce portfolio permettront à l'étudiant :

- d'apprécier ses acquis et sa progression ;
- de fixer, en relation avec le tuteur de stage et le formateur, des objectifs d'amélioration ou d'apprentissages complémentaires.

Ces fiches sont remplies avec le tuteur et font l'objet d'un entretien.

Le portfolio sert :

- lors de chaque stage : à faire une évaluation : elle est réalisée par l'étudiant, le référent tuteur de stage et le formateur responsable du suivi pédagogique ;
- lors des bilans semestriels : avec le formateur responsable, à faire le suivi pédagogique à l'aide des fiches de synthèse ;
- aux membres du jury final à effectuer le bilan de fin de formation afin de pouvoir valider l'ensemble des ECTS nécessaires à la délivrance du Diplôme d'Etat.

Recommandation pédagogique : ce portfolio peut être accompagné d'un recueil des pratiques professionnelles qui se construit progressivement avec le complément des analyses de pratique professionnelle et tous les documents que l'étudiant souhaite, avec l'accord du tuteur de stage.

Rappel du dispositif de formation

Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'ergothérapeute, l'étudiant doit avoir validé l'ensemble des Unités d'Enseignement et obtenu 180 ECTS (European Credit Transfert System).

La formation articule le contenu des Unités d'Enseignement délivrées en Institut de Formation avec les apprentissages cliniques et techniques effectués en stage.

C'est l'ensemble de ces deux modes de formation qui permet de développer des compétences et de mener à bien des activités dans des situations professionnelles déterminées et variées, en atteignant les résultats attendus.

Ainsi, pour valider chacune des compétences du métier, il est nécessaire d'avoir validé (cf tableau page 5) :

- des Unités d'Enseignement (UE) dont le contenu est soit cœur de métier, soit contributif au métier;
- des Unités d'Intégration (UI) centrées sur la mobilisation des savoirs en situation ;
- des savoirs et savoir-faire acquis en milieu de travail lors de stages et capitalisés en Unités d'Enseignement (UE).

Les stages sont :

- sous la responsabilité d'un tuteur ergothérapeute,
- évalués par le tuteur du stage,
- validés par une Commission d'Acquis des Crédits (CAC)

Le suivi des acquis de stage est assuré par un formateur de l'I.F.E.

Les stages (UE 6.7) se déroulent sur les trois années de formation, selon le schéma suivant :

- semestre 2 : 1 période de stage de 4 semaines (donnant droit à 4 ECTS)
- semestres 3, 4, 5, 6 : 1 période de 8 semaines de stage par semestre (4 x 8 ECTS).

Seulement deux périodes de stage au maximum peuvent être fractionnées en fonction du projet de formation de l'étudiant.

Cela constitue au total **36 semaines** de stages ; ils sont répartis sur 5 à 7 périodes au cours de la scolarité et ils permettent de capitaliser 36 ECTS.

Au moins un stage doit se dérouler **dans chacun des domaines** suivants :

- *soins de suite et de réadaptation (SSR)* de courte ou de longue durée ;
- *soins en santé mentale* (psychiatrie, géro-psycho-geriatrie, ...) ;
- *dans des lieux de vie* (domicile, hébergement, travail, scolarité, loisirs, ...) : vous vous adressez à des personnes qui se trouvent dans leur lieu habituel de vie ou qui font appel à des structures peu ou pas médicalisées. Entrent dans cette catégorie, les stages en secteur libéral, en SSIAD, en entreprise, en école, en établissement pénitentiaire, etc.

Les stages peuvent être réalisés dans des **dispositifs** visant :

- la participation sociale de personnes en situation de handicap ou vulnérables ;
- la prévention et l'éducation à la santé ;
- la compensation de situations de handicap.

ARCHITECTURE DES UNITES D'ENSEIGNEMENT AU COURS DE LA FORMATION (synthèse de l'arrêté du 5 juillet 2010)

acquérir les bases de l'ergothérapie				apprendre et analyser la démarche ergothérapique				devenir ergothérapeute				
S1 (12 UE)		S2 (9 UE)		S3 (8 UE)		S4 (7 UE)		S5 (9 UE)		S6 (5 UE)		
UE		UE	compétences C1 / C2	UE	compétences C6 / C9	UE	compétences C3 / C4	UE	compétences C5 / C10	UE	compétences C7 / C8	
1.3	psychologie, psychologie de la santé	C6		1.2	environnement institutionnel et partenarial	C9		1.1	législation, déontologie, éthique	C7		
1.5	sociologie anthropologie	C2	1.7 ergonomie	C2				1.4	santé publique	C5		
2.1	structures anatomiques et fonctions organiques	C1	2.1 structures anatomiques et fonctions organiques	C1				1.6	pédagogie	C10		
2.2	introduction démarche clinique hygiène	C1										
2.3	dysfonctionnement musculo- squelettique tégumentaire	C3	2.4 dysfonctionnement nerveux et sensoriel	C3	2.5 dysfonctionnement cognitif et psychique	C3	2.6 dysfonctionnement cardio respiratoire et métabolique	C3				
3.1	ergothérapie et science de l'activité humaine	C2										
3.2	initiation aux fondements de la pratique ergothérapique	C1	3.3 modèles conceptuels	C2	3.4 modèles d'analyse de l'activité	C3						
3.5	diagnostic et processus d'intervention	C1			3.6 médiation, relation et cadre thérapeutique	C3						
4.1	méthodes et techniques d'évaluation	C1	4.1 méthodes et techniques d'évaluation	C1								
4.6	aides humaines, techniques, animalières et mobilité	C4	4.4 techniques de rééducation et réadaptation	C3	4.2 techniques et outils de relation et communication	C6	4.4 techniques de rééducation et réadaptation	C3				
							4.5 traitement orthétique	C4				
			4.7 techniques et outils d'aménagement de l'environnement	C2	5.5 méthodologie de projet	C9	4.3 techniques de positionnement	C3	4.8 techniques et outils d'éducation thérapeutique en ergothérapie	C5		
									4.10 organisation, gestion du travail et interprofessionnalité	C7	5.1 méthodes et outils d'analyse de la qualité et traçabilité	C7
5.2	méthodes de travail et TIC	C8					5.3 méthodes de recherche	C8	5.4 initiation à la démarche de recherche	C8	5.4 initiation à la démarche de recherche	C8
5.6	anglais professionnel	C8	5.6 anglais professionnel	C8	5.6 anglais professionnel	C8	5.6 anglais professionnel	C8	5.6 anglais professionnel	C8	5.6 anglais professionnel	C8
			6.1 évaluation de situation, diagnostic et conception de projet d'intervention	C1 + C2	6.2 conduite de relation, coordination, coopération	C6 + C9	6.3 conduite d'une intervention en ergothérapie	C3 + C4	6.4 démarche d'évaluation, de conseil, formation et information	C5 + C10	6.5 évaluation de la pratique professionnelle et recherche	C7 + C8
									4.9 F.G.S.U.	C5		
											6.6 unité optionnelle	C8

Le métier d'ergothérapeute et les référentiels

Arrêté du 5 juillet 2010

♦ La définition du métier

« L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé. Il intervient en faveur d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un environnement médical, professionnel, éducatif et social.

Il évalue les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques. Il analyse les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicap et pose un diagnostic ergothérapeutique.

Il met en œuvre des soins et des interventions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale visant à réduire et compenser les altérations et les limitations d'activité, développer, restaurer et maintenir l'indépendance, l'autonomie et l'implication sociale de la personne.

Il conçoit des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable. Afin de favoriser la participation de la personne dans son milieu de vie, il préconise des aides techniques et des assistances technologiques, des aides humaines, des aides animalières et des modifications matérielles. Il préconise et utilise des appareillages de série, conçoit et réalise du petit appareillage, provisoire, extemporané. Il entraîne les personnes à leur utilisation. » (Référentiel d'activités)

♦ Le champ d'intervention

Le champ d'exercice des ergothérapeutes est très large : secteurs sanitaire, social et médico-social. L'ergothérapeute collabore avec la personne et son entourage, les équipes médicales et paramédicales, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif, dans le secteur public, privé ou en libéral. Il agit sur prescription médicale lorsque la nature des activités qu'il conduit l'exige. Il prend en compte l'interaction Personne-Activité-Environnement. Il établit des projets d'interventions afin de maintenir, de restaurer et de permettre l'activité de la Personne en relation avec ses habitudes de vie.

♦ Le référentiel d'activités est constitué de 9 activités

- Recueil d'informations, entretiens et évaluations visant au diagnostic ergothérapeutique ;
- Réalisation de soins et d'activités à visée de rééducation, réadaptation, réinsertion et réhabilitation sociale ;
- Application et réalisation de traitements orthétiques et préconisation d'aides techniques ou animalières et d'assistances technologiques ;
- Conseil, éducation, prévention et expertise vis à vis d'une ou de plusieurs personnes, de l'entourage et des institutions ;
- Réalisation et suivi de projets d'aménagement de l'environnement ;
- Organisation, coordination des activités en santé et traitement de l'information ;
- Gestion des ressources ;
- Veille professionnelle, formation tout au long de la vie, études et recherche ;
- Formation et information des professionnels et des futurs professionnels.

♦ Le référentiel de compétences est constitué de dix compétences

Au nombre de 10 (cf pages suivantes), elles correspondent aux compétences qui devront être acquises pour obtenir le Diplôme d'Etat d'ergothérapeute. Elles sont communes à tous les ergothérapeutes et « dans le respect du champ d'intervention des autres professions réglementées ».

Ce sont ces compétences, déclinées en éléments de compétences, qui seront progressivement évaluées sur les terrains de pratique.

Le référentiel de compétences

1 - Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapeutique

1. Identifier les besoins et les attentes liés à la situation ou au risque de handicap d'une personne et de son entourage ou d'un groupe de personnes, dans un environnement médical, professionnel, éducatif ou social
2. Intégrer et appliquer les connaissances pertinentes émergeant des sciences biomédicales, des sciences humaines, des sciences de l'activité humaine et des technologies, en relation avec les théories de l'activité et de la participation
3. Conduire un entretien visant au recueil d'informations
4. Choisir et maîtriser les instruments de mesure, les méthodes, les moments et les lieux appropriés pour mener les évaluations en ergothérapie en fonction des modèles d'intervention
5. Evaluer les intégrités, les lésions, les limitations d'activité et les restrictions de participation des personnes ou des groupes de personnes, en prenant en compte les âges, les pathologies, les environnements humains et matériels et les habitudes de vie
6. Identifier les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'indépendance et à l'autonomie, liés à la personne et à son environnement humain et matériel
7. Repérer et analyser les comportements et situations à risque pour la santé
8. Elaborer et formuler un diagnostic ergothérapeutique prenant en compte la complexité de la situation de handicap
9. Assurer la traçabilité des éléments recueillis, dans le dossier du patient

2 – Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement

1. Analyser les éléments de la prescription médicale, le cas échéant, et du diagnostic ergothérapeutique en sélectionnant les éléments utiles à l'intervention ergothérapeutique
2. Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et sélectionner des techniques pertinentes afin de satisfaire les besoins d'activité et de santé des individus et des populations
3. Formuler des objectifs et identifier des activités significatives, adaptés au projet de vie de la personne et au contexte, en collaboration étroite avec la personne ou le groupe de personnes selon les principes d'une pratique centrée sur la personne
4. Identifier les composantes physiques, sensorielles, psychiques, cognitives, psycho-sociales et environnementales de l'activité
5. Elaborer un programme personnalisé d'intervention ergothérapeutique en exploitant le potentiel thérapeutique de l'activité signifiante et significative au travers de l'analyse et de la synthèse de l'activité
6. Concevoir des mises en situation écologiques permettant d'anticiper le retour de la personne dans son milieu de vie
7. Adapter le plan d'intervention avec la personne, son entourage, et l'équipe de professionnels en respectant les différences individuelles, les croyances culturelles, les coutumes et leur influence sur l'activité et l'implication sociale
8. Prévoir les ressources matérielles nécessaires à la réalisation des activités et identifier les modalités d'adaptation de l'environnement
9. Evaluer les besoins en aides humaines et animalières, et argumenter les attributions de moyens correspondants
10. Elaborer un cahier des charges répondant au projet d'intervention en ergothérapie et le faire évoluer
11. Préconiser des adaptations et des aménagements de l'environnement pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement, pour promouvoir le droit à l'implication sociale
12. Identifier les risques liés aux interventions et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées
13. Formaliser un suivi à distance du projet et des interventions en ergothérapie

3 - Mettre en œuvre des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale en ergothérapie

1. Adapter l'activité en fonction des capacités et des réactions de la personne, du contexte et des exigences requises pour l'accomplissement de l'activité
2. Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne ou du groupe de personnes
3. Installer la personne de façon appropriée et ergonomique
4. Concevoir, préconiser et réaliser des équipements et des matériels de confort, de prévention et de facilitation de l'activité et en vérifier la conformité
5. Évaluer les effets des activités en tenant compte des conditions de sécurité, d'hygiène et des recommandations techniques des produits et des matériels et en assurer la traçabilité
6. Mettre en œuvre les techniques en ergothérapie en vue de maintenir et améliorer les gestes fonctionnels :
 - techniques d'entraînement articulaire, musculaire, sensitif et sensoriel,
 - techniques de réafférentation proprioceptive, d'intégration motrice, cognitivo-sensorielle et relationnelle, de facilitation neuro-motrice, techniques cognitivo-comportementales et de stimulation cognitive,
 - techniques de guidance et d'accompagnement,
 - techniques de compensation et de remédiation
7. Identifier les facteurs et mettre en œuvre les stratégies favorisant l'engagement des personnes dans l'activité et l'amélioration de leur autonomie
8. Utiliser les techniques d'entraînement en vue de développer la tolérance à l'effort et l'endurance
9. Accompagner la personne dans le transfert de ses acquis fonctionnels et cognitifs dans son contexte de vie par des mises en situation écologique
10. Conduire une relation d'aide thérapeutique comme base du processus d'intervention en ergothérapie
11. Animer et conduire des groupes selon différentes techniques, analyser la dynamique relationnelle dans le groupe ou dans le système familial, professionnel, éducatif et social
12. Faciliter et recueillir l'expression de la personne sur ses conflits internes lors de mises en situation d'activité

4 - Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques

1. Préconiser des adaptations, des aides techniques ou animalières et des assistances technologiques, et aménager l'environnement en conséquence pour un retour à l'activité, un maintien ou un retour au travail, à domicile, aux loisirs et dans la chaîne du déplacement
2. Concevoir l'orthèse provisoire, extemporanée, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, appropriée selon la prescription médicale et en tenant compte de la synthèse des informations contenues dans le dossier du patient et du diagnostic ergothérapeutique
3. Choisir les matériels et matériaux requis pour l'intervention ergothérapeutique
4. Installer confortablement la personne en vue de la fabrication de l'orthèse provisoire et mettre en place des éléments propres à la protection des téguments, à la sécurité et au confort
5. Identifier les étapes de la réalisation des orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique et les fabriquer sans utiliser la technique du moulage, et adapter les orthèses de série ou provisoires et les aides techniques
6. Évaluer la qualité et l'efficacité de l'appareillage, des aides techniques et des assistances technologiques et s'assurer de leur innocuité, notamment en situation d'activité
7. Expliquer à la personne et à son entourage les buts, la réalisation, la surveillance, la maintenance, l'hygiène, l'usage et les effets indésirables de l'appareillage orthétique ou prothétique et de l'aide technique ou animalière, et de l'assistance technologique
8. Sélectionner et préconiser les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques en tenant compte du recueil d'informations, de l'entretien, des évaluations préalables, et du projet de la personne et de l'avis de l'équipe médicale impliquée dans le suivi
9. Expliquer la mise en place, l'utilisation et la surveillance des appareillages, des aides techniques et des assistances technologiques, au sein de la structure de soins puis dans le milieu ordinaire de vie

5 - Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique

1. Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, y compris les attentes non verbalisées, et repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe de personnes en vue de la mise en œuvre d'activités éducatives
2. Adapter son comportement et sa pratique professionnelle à la fois à la personne ou au groupe de personnes et à l'entourage.
3. Déterminer pour des populations cibles, des actions de prévention, de conseil et d'éducation favorisant l'engagement dans l'activité pour promouvoir la santé
4. Communiquer et développer des relations afin de soutenir la personne ou le groupe de personnes dans l'expression des besoins de santé
5. Acquérir et développer une posture éducative notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec la personne ou le groupe de personnes
6. Concevoir et formaliser des démarches et des actions de conseil, d'éducation thérapeutique, de prévention et d'expertise répondant aux besoins d'activité et de participation de la population ciblée et gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de l'état de santé
7. Conduire une démarche de promotion de la santé et de prévention à travers des actions pédagogiques individuelles et collectives, en utilisant des techniques et des outils pédagogiques pertinents qui facilitent l'acquisition des compétences et en suscitant l'investissement des personnes et de leur entourage dans des activités signifiantes et significatives
8. Accompagner une personne ou un groupe dans un processus d'apprentissage par une information et des conseils sur les troubles fonctionnels, l'éducation gestuelle, les gestes et postures non traumatisants, la prise de conscience d'un équilibre entre les différentes activités humaines
9. Évaluer la démarche éducative et ses effets et apporter en conséquence des ajustements
10. Adapter la démarche éducative aux situations interférant dans la gestion normale de l'état pathologique de la personne
11. Conseiller les aidants et les partenaires en fonction de leurs connaissances et de leurs savoir-faire afin de faciliter l'activité et la participation sociale
12. Collaborer avec différents groupes sociaux à la promotion de la santé et du bien-être de leurs membres par le biais de leur engagement dans des activités signifiantes et significatives

6- conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie

1. Accueillir et écouter la personne ou un groupe de personnes en prenant en compte la demande, les histoires de vie et le contexte de la situation
2. Identifier les indicateurs de communication, les niveaux de réceptivité, de compréhension et d'adhésion de la personne ou du groupe de personnes
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication et de leur profil psychologique
4. Créer des temps d'échanges et d'analyse des situations d'intervention avec la personne ou les groupes de personnes en favorisant l'expression de chacun
5. Rechercher et développer un climat de confiance avec la personne, l'entourage ou le groupe de personnes, négocier le contenu du programme personnalisé d'intervention, en vue d'une alliance thérapeutique

7 - Evaluer et faire évoluer la pratique professionnelle

1. Analyser sa pratique professionnelle au regard des valeurs professionnelles, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution du monde de la santé, de la société, des modèles de pratique et de la culture des personnes concernées
2. Evaluer les interventions en ergothérapie en fonction de la réglementation, des recommandations, des principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, et au regard des résultats de la recherche scientifique et de la satisfaction des bénéficiaires
3. Adapter sa pratique professionnelle et réajuster les interventions thérapeutiques en fonction de l'analyse et de l'évaluation et selon la démarche qualité
4. Développer une pratique visant à promouvoir les droits à la participation sociale liée à l'évolution des sciences et des techniques et analysée au regard d'une étude bénéfiques/risques
5. Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels afin de s'assurer que l'accent est mis sur l'activité, la performance dans les activités et la participation
6. Identifier les domaines de formation personnelle à développer visant l'amélioration de l'ergothérapie

8 - Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

1. Conduire une recherche documentaire et bibliographique en exploitant les bases de données et les réseaux locaux, nationaux et internationaux
2. Sélectionner, analyser, critiquer et synthétiser les documents professionnels et scientifiques et organiser sa propre documentation professionnelle
3. Repérer les résultats de la recherche permettant d'argumenter une pratique fondée sur les preuves, garantissant une pratique actualisée et pertinente pour le client
4. Formaliser et rédiger les procédures, protocoles et préconisations en ergothérapie à partir de la recherche documentaire
5. Identifier les besoins de recherche relatifs à l'activité, l'ergothérapie et / ou la science de l'activité humaine et formuler des questions de recherche pertinentes
6. Concevoir et conduire des études et travaux de recherche en équipe dans les domaines de l'ergothérapie et de la santé, en tenant compte des aspects éthiques dans un objectif d'amélioration de la qualité des prestations
7. Elaborer des documents professionnels en vue de communication orale et écrite

9 - Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs

1. Coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et avec les différents acteurs, notamment médicaux, dans le cadre de son champ professionnel, dans le but d'optimiser la qualité de l'intervention sanitaire et médico-sociale, et afin de faciliter l'activité et l'implication sociale
2. Travailler en réseau et coordonner les actions ou les soins avec les aidants, les professionnels de santé, les intervenants dans le champ social, économique et éducatif pour conduire des projets d'intervention pertinents
3. Comprendre et appliquer les principes de gestion à leur lieu d'exercice professionnel incluant l'évaluation des coûts, l'administration des ressources et de l'équipement et la mise en place de programmes en ergothérapie
4. Initier et mettre en place des partenariats afin de mobiliser l'ensemble des ressources contribuant à l'intervention en ergothérapie
5. Sélectionner, hiérarchiser et communiquer les éléments de sa pratique professionnelle à différentes catégories d'interlocuteurs au travers des outils de transmission selon les procédures, normes et réglementations en vigueur
6. Organiser l'espace professionnel et le plateau technique et choisir du matériel adapté au service ou à la structure, et aux activités thérapeutiques
7. Organiser la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks, des matériels et des consommables en recherchant notamment des informations sur les évolutions des matériels
8. Organiser son planning, les rendez-vous et la répartition des activités
9. Evaluer la conformité des locaux, des installations et des matériels au regard des normes, de la réglementation et des objectifs d'hygiène, de sécurité, d'accessibilité et identifier les mesures à prendre

10 - Former et informer

1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service ou la structure
2. Repérer les connaissances et les savoir-faire à transmettre aux étudiants en relation avec leur niveau de formation
3. Transmettre ses connaissances et son savoir-faire aux étudiants, stagiaires et autres professionnels par des conseils, des démonstrations, des explications et de l'analyse commentée de la pratique
4. Organiser des situations d'apprentissage pour les stagiaires
5. Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage
6. Communiquer sur sa profession en vue de valoriser son activité en expliquant les relations entre la performance dans les activités, la santé et le bien-être
7. Prendre un rôle actif dans le développement, l'amélioration et la promotion de l'ergothérapie en s'appuyant sur les concepts théoriques de l'ergothérapie et plus spécifiquement le besoin d'agir des êtres humains et leurs performances dans les activités

Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'ergothérapeute :

il est indispensable que les 10 compétences aient été évaluées et validées, à la fois lors de l'enseignement en Institut de formation et sur les terrains de pratique professionnelle.

Ces validations sont prononcées par les Commissions d'Attribution des Crédits semestrielles et par le Jury final d'attribution du diplôme qui se réunit en fin du sixième semestre.

(Arrêté du 5 juillet 2010)

Le rôle de chacun

Le rôle de l'étudiant

- ◆ Prépare son stage en formulant des objectifs précis pour chaque stage
- ◆ Développe des savoirs professionnels
- ◆ Construit progressivement ses compétences en interaction avec son tuteur
- ◆ S'entraîne à la réflexion et à l'analyse de sa pratique
- ◆ S'implique dans la résolution des situations
- ◆ Participe à l'analyse de sa progression.

Le rôle du formateur de l'I.F.E. chargé du suivi de l'étudiant

- ◆ Assure la coordination avec l'établissement d'accueil ;
- ◆ Accompagne le tuteur dans l'utilisation du référentiel de compétences et les outils de suivi de la formation ;
- ◆ Est responsable de l'encadrement pédagogique avant et après le stage :
 - ▶ Assure un accompagnement pédagogique
 - ▶ Réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexions avec l'étudiant
- ◆ Assure l'évaluation des compétences acquises :
 - ▶ Identifie les points forts et les lacunes
 - ▶ Aide l'étudiant à s'auto-évaluer
 - ▶ Évalue ou fait évaluer les acquis au fur et à mesure et suit la progression de l'étudiant, notamment à l'aide des outils et du portfolio
 - ▶ Donne des objectifs de progression
- ◆ Régule les difficultés éventuelles

Le rôle du représentant de l'établissement d'accueil

- ◆ Assure la gestion administrative du stage :
 - ▶ calendrier, affectations, conventions de stage,
 - ▶ conditions d'accueil, ...

Le rôle du tuteur de stage ergothérapeute

Le tuteur de stage doit être un ergothérapeute.

Il est responsable de l'encadrement et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage. En l'absence d'ergothérapeute dans le lieu de stage, ou s'il a moins de trois années d'ancienneté, le tuteur sera choisi en concertation avec le directeur de l'I.F.E. et un formateur pourra assister le tuteur pour la réalisation des évaluations.

Le tuteur de stage :

- ◆ Accueille et intègre l'étudiant :
 - ▶ Apporte toutes les informations pratiques sur le lieu de stage et informe sur le parcours à suivre par l'étudiant
 - ▶ Présente l'étudiant aux équipes et s'assure de son intégration
 - ▶ Permet à l'étudiant de se positionner dans le lieu de stage
- ◆ Assure le suivi et la formation de l'étudiant :
 - ▶ Organise les activités d'apprentissage de l'étudiant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences ;
 - ▶ Assure l'accompagnement pédagogique ;
 - ▶ Questionne, explique, montre, supervise et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie ;
 - ▶ Informe sur les recommandations de bonnes pratiques et sur ce qui doit être amélioré
 - ▶ Explique les risques : réglementation, sécurité, ...
- ◆ Guide l'étudiant dans l'analyse de ses pratiques par des entretiens réguliers
- ◆ Réalise l'évaluation des compétences acquises :
 - ▶ il identifie les points forts et les points faibles
 - ▶ il aide l'étudiant à s'auto-évaluer
 - ▶ Il donne des objectifs de progression
- ◆ Communique avec le formateur chargé du suivi de l'étudiant afin de suivre le parcours de l'étudiant
- ◆ Régule les difficultés éventuelles
- ◆ Assure la coordination avec l'administration de l'établissement d'accueil

L'évaluation de l'étudiant

Le portfolio de stage qui accompagne l'étudiant tout au long de sa formation contient :

- pour chaque compétence (de C1 à C10), une fiche unique d'évaluation sur laquelle est noté, au fur et à mesure des stages, le niveau atteint par l'étudiant en fonction de son niveau d'étude
- pour chaque stage (du stage 1 en 2^o semestre au stage 5 à 7 en 6^o semestre) trois fiches :
 - Fiche 1 : « Objectifs du stage » comportant deux parties :
 - ✓ une partie remplie par l'étudiant avant le stage, avec ses attentes
 - ✓ une partie remplie avec le tuteur au début du stage, avec les objectifs négociés ;
 - Fiche 2 : « Bilan global du stage » comportant deux parties : une première partie remplie par l'étudiant qui décrit ses acquisitions les plus importantes; une deuxième partie comporte les commentaires du tuteur ainsi que des pistes d'amélioration. Elle sera remise dès la fin du stage au formateur IFE chargé du suivi de l'étudiant et une copie sera laissée dans le portfolio;
 - Fiche 3 et 3 bis : « Analyse Réflexive de sa Pratique Professionnelle » placées en fin de portfolio ; elles sont remplies par l'étudiant en milieu **et** en fin de stage. Elles comportent les remarques du tuteur ainsi que les axes d'amélioration.

Les critères d'évaluation des compétences

Pour tous les stages, les compétences sont évaluées de manière globale, sans détailler les éléments qui les constituent.

L'ensemble des compétences (de C1 à C10) est évalué lors de tous les stages, quelle que soit l'année de formation de l'étudiant et sans préjuger des niveaux d'acquisition précédents. En effet, une compétence peut être évaluée à un niveau « acquis » à un moment donné du parcours et être évaluée à un niveau « non acquis » lors du stage suivant ou inversement (le contexte a changé, l'étudiant a évolué dans son parcours de formation ...).

Pour chaque compétence, dans le tableau en bas de page, il faut donc évaluer l'acquisition de cette compétence en rapport avec le niveau de l'étudiant (**niveau 1 correspondant aux semestres 2 et 3 ; niveau 2 correspondant aux semestres 4 et 5, niveau 3 correspondant au semestre 6**) et l'estimer « acquise », « non acquise » ou « non évaluée ».

La compétence peut être :

Non évaluée : *la compétence n'a pas été pratiquée ou l'étudiant n'a pas pratiqué suffisamment pour être évalué ou l'accent n'a pas été porté sur l'acquisition de cette compétence pendant le stage.*

Non acquise : *l'étudiant n'a pas réussi ce qui est attendu à son niveau d'étude ; il n'est pas parvenu à exploiter ses connaissances, ses aptitudes techniques ou à adopter une attitude appropriée dans des situations pratiques.*

Acquise : *l'étudiant a réussi ce qui est attendu à son niveau d'étude ; il est capable de mobiliser ses savoir et savoir-faire et de les mettre en application dans des situations connues.*

Le niveau de la compétence est noté par un **X** dans la case correspondant à l'évaluation (et non entre deux cases). La cotation et l'appréciation du tuteur permettent à la Commission d'Attribution des Crédits (CAC) de valider ou non le stage.

Pour chaque compétence, après évaluation de celle-ci, un commentaire succinct peut être noté dans l'espace « Commentaires ». Les remarques éventuelles complètent les éléments de l'analyse du stage notés sur la fiche 2 « *Bilan global du stage* » et pourront être utilisées lors des rencontres avec le formateur à l'IFE.

Compétence 1

Évaluer et élaborer un diagnostic ergothérapeutique

C1

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant sache évaluer une personne et une situation en utilisant les outils et les sources d'informations les plus pertinents
- Que l'étudiant puisse synthétiser les résultats et établir un diagnostic ergothérapeutique

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Comprendre la démarche d'évaluation en ergothérapie

- Prise de connaissance du vocabulaire professionnel
- Recueil des informations suite à la lecture de dossiers, à des entretiens avec la personne et / ou son entourage, à des observations...
- Participation aux évaluations
- Identification des résultats

Niveau 2 : Élaborer un diagnostic ergothérapeutique

- Utilisation du vocabulaire professionnel
- Réalisation des évaluations
- Hiérarchisation des informations recueillies
- Analyse des résultats des évaluations
- Synthèse des résultats
- Rédaction d'un compte rendu d'évaluation

Niveau 3 : Argumenter le diagnostic ergothérapeutique

- Justification du choix des outils d'évaluation
- Explicitation du raisonnement menant au diagnostic ergothérapeutique

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité des informations recueillies

Niveau 2 : Cohérence du raisonnement dans l'élaboration du diagnostic ergothérapeutique

Niveau 3 : Pertinence du diagnostic établi

Évaluation et cotation (la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 2

C2

Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant soit capable d'élaborer et de planifier une intervention en ergothérapie selon le contexte
- Que l'étudiant sache la faire évoluer dans le temps

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Comprendre le projet d'intervention ergothérapique

- Repérage du cadre d'intervention de l'ergothérapeute
- Description d'un ou plusieurs projets proposés par l'ergothérapeute et explicitation du raisonnement
- Description de la planification d'une ou plusieurs interventions ergothérapiques

Niveau 2 : Elaborer un projet d'intervention

- Application d'un modèle conceptuel au projet d'intervention
- Construction du projet d'intervention centré sur la situation
- Proposition d'une planification d'intervention
- Présentation du projet d'intervention aux personnes concernées et recueil de leur consentement

Niveau 3 : Faire évoluer le projet d'intervention établi

- Analyse de l'évolution de la situation
- Proposition éventuelle d'un modèle d'intervention alternatif
- Argumentation du projet d'intervention actualisé

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de l'explicitation du projet d'intervention ergothérapique

Niveau 2 : Cohérence dans l'élaboration et la présentation du projet

Niveau 3 : Pertinence de l'ajustement du projet

Evaluation et cotation (la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 3



Mettre en œuvre des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale en ergothérapie

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant sache utiliser l'activité comme moyen thérapeutique
- Que l'étudiant puisse instaurer un cadre thérapeutique favorable à l'engagement des personnes dans leur thérapie

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Identifier le potentiel thérapeutique de l'activité

- Repérage des composantes de l'activité mises en jeu : physiques, sensorielles, psychiques, cognitives, sociales et culturelles et les interactions personne-activité-environnement
- Identification des facteurs favorisant l'engagement des personnes dans l'activité et l'amélioration de leur autonomie

Niveau 2 : Mettre en œuvre des activités ergothérapeutiques

- Mise en place du cadre thérapeutique
- Application d'activités ergothérapeutiques et de techniques spécifiques pour maintenir ou améliorer le niveau de performance des personnes
- Accompagnement de la personne dans le transfert de ses acquis dans son contexte de vie par des mises en situations écologiques

Niveau 3 : Ajuster la mise en œuvre des activités

- Adaptation du cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne ou du groupe de personnes
- Adaptation de l'activité en fonction des capacités et des réactions de la personne, du contexte et des exigences requises pour l'accomplissement de l'activité

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de l'analyse lors de la mise en œuvre par l'ergothérapeute

Niveau 2 : Cohérence de la mise en œuvre des activités et de l'accompagnement de la personne

Niveau 3 : Pertinence de l'adaptation des activités mises en œuvre

Evaluation et cotation *(la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)*

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 4

C4

Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant sache concevoir et réaliser des appareillages ou sélectionner, préconiser et adapter les aides techniques ...
- Que l'étudiant sache expliquer leur mise en place, leur utilisation et leur surveillance

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : comprendre la démarche de l'ergothérapeute en appareillage ou en préconisation d'aides techniques

- Identification des besoins de la personne en appareillage ou en aides techniques
- Description de la démarche de l'ergothérapeute

Niveau 2 : réaliser un appareillage ou préconiser des aides techniques

- Elaboration d'un cahier des charges répondant aux besoins de la personne en appareillage ou en aides techniques
- Réalisation d'une orthèse provisoire ou adaptation d'une aide technique
- Mise en situation de la personne en lui expliquant les buts, l'usage de l'appareillage ou de l'aide technique
- Réalisation d'une fiche de conseils et de suivi

Niveau 3 : concevoir et s'assurer de la qualité et de l'efficacité de l'appareillage ou de l'aide technique

- Formalisation du modèle et choix du matériau adapté au cahier des charges
- Evaluation de la qualité et de l'efficacité de l'appareillage ou de l'aide technique en situation d'utilisation
- Surveillance de la compréhension des consignes et des conseils
- Ajustement de la démarche en fonction des évolutions

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de l'analyse lors de la mise en œuvre par l'ergothérapeute

Niveau 2 : Cohérence de la mise en œuvre des activités et de l'accompagnement de la personne

Niveau 3 : Pertinence de l'adaptation des activités mises en œuvre

Evaluation et cotation (la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 5

C5

Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant sache identifier des besoins en matière de conseil en ergothérapie et d'éducation à la santé (y compris éducation thérapeutique) pour une personne, ses aidants ou un groupe de personnes
- Que l'étudiant sache élaborer et mettre en œuvre une démarche de conseil et d'éducation
- Que l'étudiant puisse évaluer et adapter la démarche au cours de l'ensemble des étapes

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Comprendre la démarche de conseil en ergothérapie ou d'éducation à la santé

- Identification des demandes et des besoins d'une personne, de ses aidants ou d'un groupe de personnes en termes de conseil en ergothérapie et d'éducation à la santé
- Repérage des actions mises en place

Niveau 2 : Participer à une démarche de conseil en ergothérapie ou d'éducation à la santé

- Identification des objectifs spécifiques à partir des demandes et des besoins
- Participation aux démarches mises en place
- Analyse des démarches

Niveau 3 : Concevoir et mettre en œuvre une démarche de conseil en ergothérapie ou d'éducation à la santé

- Elaboration d'une action pédagogique adaptée à la situation repérée
- Réalisation de l'action
- Evaluation de son impact

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de l'analyse de la situation de conseil ou d'éducation

Niveau 2 : Justesse dans la participation à la démarche

Niveau 3 : Pertinence de l'action réalisée

Evaluation et cotation *(la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)*

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 6



Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant sache conduire une relation avec une personne, son entourage ou un groupe de personnes en vue d'une alliance thérapeutique

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Comprendre l'importance de la communication duelle et groupale dans la relation thérapeutique

- Observation et description des éléments qui influencent la relation
- Repérage et description des modes de communication utilisés
- Entrée en relation avec la personne ou le groupe dans un contexte thérapeutique
- Questionnement sur l'impact de son mode de communication dans la relation thérapeutique

Niveau 2 : Instaurer une relation thérapeutique

- Accueil et écoute d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte la situation particulière de chaque individu
- Recherche et développement d'une relation de confiance
- Facilitation de la communication verbale, non verbale et de l'expression de chaque personne
- Etablissement d'une distance thérapeutique adaptée

Niveau 3 : Argumenter le choix de la conduite relationnelle

- Analyse des éléments obstacles ou facilitateurs de la relation établie
- Proposition d'ajustements si nécessaire
- Maintien d'une alliance thérapeutique quelles que soient les difficultés de relation, d'expression, de communication rencontrées

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de l'explicitation des modes de communication utilisés

Niveau 2 : Justesse de la relation établie

Niveau 3 : Pertinence de l'analyse et de l'ajustement de la conduite thérapeutique

Evaluation et cotation *(la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)*

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 7

Evaluer et faire évoluer la pratique professionnelle



Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant soit capable d'analyser les interventions en ergothérapie dans le cadre de la pratique professionnelle en fonction des déterminants contextuels et institutionnels
- Que l'étudiant sache évaluer sa pratique professionnelle en conformité avec la réglementation, la déontologie professionnelle, les valeurs de la profession et une démarche éthique
- Que l'étudiant puisse proposer des évolutions de sa pratique professionnelle au regard des recommandations, des résultats de la recherche scientifique et de la satisfaction des bénéficiaires

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Comprendre la pratique professionnelle

- Description des situations de pratique professionnelle dans le cadre d'exercice
- Identification des compétences de l'ergothérapeute mises en jeu
- Questionnement sur ses actions de pratique professionnelle

Niveau 2 : Analyser sa pratique professionnelle

- Repérage et analyse de l'impact du contexte sur la pratique professionnelle
- Confrontation et analyse de sa pratique professionnelle au regard de celle de ses pairs, de l'équipe, d'autres professionnels, des recommandations, des résultats et de la satisfaction des bénéficiaires

Niveau 3 : Développer sa pratique professionnelle

- Argumentation de sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie professionnelle, des valeurs de la profession et d'une démarche éthique
- Réajustement de ses interventions si nécessaire
- Proposition de mesures d'amélioration de sa pratique professionnelle en référence à la démarche qualité et aux résultats de l'évaluation des pratiques professionnelles

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de la description de la pratique professionnelle

Niveau 2 : Justesse de l'analyse de son activité professionnelle

Niveau 3 : Pertinence des mesures d'amélioration de sa pratique professionnelle

Evaluation et cotation *(la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)*

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 8



Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant sache identifier, rechercher, sélectionner les documents dans des bases de données
- Que l'étudiant sache analyser, synthétiser et rendre utiles dans sa pratique les données actualisées et fiables
- Que l'étudiant initie une démarche de veille documentaire

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Comprendre le but d'une recherche documentaire en lien avec la pratique

- Identification des bases de données professionnelles et de recherche
- Recherche des données professionnelles et scientifiques pertinentes dans le contexte du stage

Niveau 2 : Traiter les données recueillies

- Identification des besoins d'information relatifs à la pratique
- Organisation de sa propre base de données professionnelles
- Formalisation de la traçabilité des documents recueillis dans un dossier

Niveau 3 : Mettre en lien sa recherche documentaire avec la pratique professionnelle

- Réponse à un questionnement professionnel en allant chercher des références actualisées et fiables
- Synthèse des résultats de façon claire, organisée et efficace
- Critique de la transposition des données professionnelles et/ou scientifiques dans la pratique professionnelle courante

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de la recherche documentaire

Niveau 2 : Cohérence dans l'organisation des éléments recueillis

Niveau 3 : Pertinence de l'analyse critique et de la recherche documentaire

Evaluation et cotation (la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 9



Coopérer avec les différents acteurs et organiser les activités

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant sache identifier les différents acteurs et coopérer avec eux
- Que l'étudiant sache respecter la réglementation, les normes et les protocoles d'hygiène et de sécurité s'appliquant à la pratique professionnelle
- Que l'étudiant sache assurer la traçabilité de sa pratique

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Identifier le fonctionnement de la structure et les différents acteurs

- Description de l'organisation des activités professionnelles et du parcours des usagers
- Repérage des différents champs d'intervention des professionnels et les outils de coopération
- Identification et application des règles d'hygiène et de sécurité

Niveau 2 : Coopérer avec les différents acteurs et s'adapter au fonctionnement de la structure

- Identification des normes réglementaires et recommandations s'imposant aux locaux, installations et matériels ergothérapeutiques
- Identification des compétences des différents acteurs et leur sollicitation à bon escient
- Mise en œuvre des actions de coopération selon les usages de la structure

Niveau 3 : Optimiser ses propres actions de coopération et d'organisation

- Argumentation de la sélection des éléments transmis aux acteurs
- Gestion de ses propres activités professionnelles selon les règles et protocoles en usage (planification, gestion du matériel utilisé, etc...)

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de la description des environnements humains, matériels et réglementaires de l'ergothérapeute

Niveau 2 : Justesse dans le respect des règles et usages du fonctionnement de la structure

Niveau 3 : Pertinence des actions de coopération et d'organisation

Evaluation et cotation *(la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)*

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Compétence 10

C10

Former et informer

Objectifs pour l'étudiant

- Que l'étudiant sache identifier les situations nécessitant le partage d'informations
- Que l'étudiant sache organiser des situations d'apprentissage hors situations thérapeutiques
- Que l'étudiant puisse prendre un rôle actif au développement et à la promotion de l'ergothérapie

Activités ciblées du stagiaire pour l'évaluation de la compétence

Niveau 1 : Repérer une action d'information ou de formation réalisée par l'ergothérapeute

- Identification du contexte et du public ciblé
- Mise en évidence de la demande et description de l'action réalisée

Niveau 2 : Participer activement aux actions d'information ou de formation

- Définition des objectifs pédagogiques en fonction du contexte, des attentes et des besoins du public
- Participation à l'élaboration de supports pédagogiques et à leur utilisation

Niveau 3 : Concevoir et réaliser une séquence d'information ou de formation

- Argumentation des objectifs des actions d'information ou de formation
- Justification du choix des outils de communication et de pédagogie utilisés
- Évaluation de l'impact de l'action

Critères d'évaluation

Niveau 1 : Qualité de la description de l'action réalisée

Niveau 2 : Justesse des objectifs fixés et de la posture dans l'action

Niveau 3 : Qualité de la méthodologie pédagogique

Évaluation et cotation *(la compétence est évaluée de manière globale ; cocher 1 seule case par stage)*

Cotation de la compétence	non évaluée	non acquise	acquise	Commentaires
Stage 1 (semestre 2)				
Stage 2 (semestre...)				
Stage 3 (semestre...)				
Stage 4 (semestre...)				
Stage 5 (semestre...)				
Stage 6 (semestre...)				
Stage 7 (semestre...)				

Fiche 1 : OBJECTIFS DU STAGE

- Avant le début du stage : l'étudiant définit ses attentes, ses besoins et les objectifs qu'il souhaite atteindre

- Au début du stage : l'étudiant et le tuteur de stage négocient les objectifs en fonction du niveau de formation de l'étudiant et des situations liées au contexte de stage

Lieu :

Date :

Nom et prénom du tuteur :

➤ **Objectifs de l'étudiant en début de stage :**

à remplir avant le stage avec le formateur

➤ **Objectifs négociés en début de stage :**

à remplir après l'échange avec le tuteur

BILAN A MI-STAGE

1. Points forts

2. Axes d'amélioration

fiche à remettre à l'IFE au formateur chargé du suivi de stage
(photocopie à conserver dans le portfolio)

Stage n°1

Fiche 2 : BILAN GLOBAL DU STAGE

Lieu :

Date :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du tuteur :

➤ **Bilan du stage par l'étudiant :**

➤ **Commentaires du tuteur:**

1. Points forts

2. Difficultés et axes d'amélioration

3. Propositions pédagogiques

Signature de l'étudiant :

Signature du tuteur :

Fiche 1 : OBJECTIFS DU STAGE

- Avant le début du stage : l'étudiant définit ses attentes, ses besoins et les objectifs qu'il souhaite atteindre

- Au début du stage : l'étudiant et le tuteur de stage négocient les objectifs en fonction du niveau de formation de l'étudiant et des situations liées au contexte de stage

Lieu :

Date :

Nom et prénom du tuteur :

Objectifs de l'étudiant en début de stage :

à remplir avant le stage avec le formateur

Objectifs négociés en début de stage :

à remplir après l'échange avec le tuteur

BILAN A MI-STAGE**1. Points forts****2. Axes d'amélioration**

fiche à remettre à l'IFE au formateur chargé du suivi de stage
(photocopie à conserver dans le portfolio)

Stage n°2

Fiche 2 : BILAN GLOBAL DU STAGE

Lieu :

Date :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du tuteur :

➤ **Bilan du stage par l'étudiant :**

➤ **Commentaires du tuteur:**

1. Points forts

2. Difficultés et axes d'amélioration

3. Propositions pédagogiques

Signature de l'étudiant :

Signature du tuteur :

Fiche 1 : OBJECTIFS DU STAGE

- Avant le début du stage : l'étudiant définit ses attentes, ses besoins et les objectifs qu'il souhaite atteindre

- Au début du stage : l'étudiant et le tuteur de stage négocient les objectifs en fonction du niveau de formation de l'étudiant et des situations liées au contexte de stage

Lieu :

Date :

Nom et prénom du tuteur :

Objectifs de l'étudiant en début de stage :

à remplir avant le stage avec le formateur

Objectifs négociés en début de stage :

à remplir après l'échange avec le tuteur

BILAN A MI-STAGE

1. Points forts

2. Axes d'amélioration

fiche à remettre à l'IFE au formateur chargé du suivi de stage
(photocopie à conserver dans le portfolio)

Stage n°3

Fiche 2 : BILAN GLOBAL DU STAGE

Lieu :

Date :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du tuteur :

➤ **Bilan du stage par l'étudiant :**

➤ **Commentaires du tuteur:**

1. Points forts

2. Difficultés et axes d'amélioration

3. Propositions pédagogiques

Signature de l'étudiant :

Signature du tuteur :

Fiche 1 : OBJECTIFS DU STAGE

- Avant le début du stage : l'étudiant définit ses attentes, ses besoins et les objectifs qu'il souhaite atteindre

- Au début du stage : l'étudiant et le tuteur de stage négocient les objectifs en fonction du niveau de formation de l'étudiant et des situations liées au contexte de stage

Lieu :

Date :

Nom et prénom du tuteur :

Objectifs de l'étudiant en début de stage :

à remplir avant le stage avec le formateur

Objectifs négociés en début de stage :

à remplir après l'échange avec le tuteur

BILAN A MI-STAGE

1. Points forts

2. Axes d'amélioration

fiche à remettre à l'IFE au formateur chargé du suivi de stage
(photocopie à conserver dans le portfolio)

Stage n°4

Fiche 2 : BILAN GLOBAL DU STAGE

Lieu :

Date :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du tuteur :

➤ **Bilan du stage par l'étudiant :**

➤ **Commentaires du tuteur:**

1. Points forts

2. Difficultés et axes d'amélioration

3. Propositions pédagogiques

Signature de l'étudiant :

Signature du tuteur :

Fiche 1 : OBJECTIFS DU STAGE

- Avant le début du stage : l'étudiant définit ses attentes, ses besoins et les objectifs qu'il souhaite atteindre

- Au début du stage : l'étudiant et le tuteur de stage négocient les objectifs en fonction du niveau de formation de l'étudiant et des situations liées au contexte de stage

Lieu :

Date :

Nom et prénom du tuteur :

Objectifs de l'étudiant en début de stage :

à remplir avant le stage avec le formateur

Objectifs négociés en début de stage :

à remplir après l'échange avec le tuteur

BILAN A MI-STAGE**1. Points forts****2. Axes d'amélioration**

fiche à remettre à l'IFE au formateur chargé du suivi de stage
(photocopie à conserver dans le portfolio)

Stage n°5

Fiche 2 : BILAN GLOBAL DU STAGE

Lieu :

Date :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du tuteur :

➤ **Bilan du stage par l'étudiant :**

➤ **Commentaires du tuteur:**

1. Points forts

2. Difficultés et axes d'amélioration

3. Propositions pédagogiques

Signature de l'étudiant :

Signature du tuteur :

Fiche 1 : OBJECTIFS DU STAGE

- Avant le début du stage : l'étudiant définit ses attentes, ses besoins et les objectifs qu'il souhaite atteindre

- Au début du stage : l'étudiant et le tuteur de stage négocient les objectifs en fonction du niveau de formation de l'étudiant et des situations liées au contexte de stage

Lieu :

Date :

Nom et prénom du tuteur :

Objectifs de l'étudiant en début de stage :

à remplir avant le stage avec le formateur

Objectifs négociés en début de stage :

à remplir après l'échange avec le tuteur

BILAN A MI-STAGE**1. Points forts****2. Axes d'amélioration**

fiche à remettre à l'IFE au formateur chargé du suivi de stage
(photocopie à conserver dans le portfolio)

Stage n°6

Fiche 2 : BILAN GLOBAL DU STAGE

Lieu :

Date :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du tuteur :

➤ Bilan du stage par l'étudiant :

➤ Commentaires du tuteur:

1. Points forts

2. Difficultés et axes d'amélioration

3. Propositions pédagogiques

Signature de l'étudiant :

Signature du tuteur :

Fiche 1 : OBJECTIFS DU STAGE

- Avant le début du stage : l'étudiant définit ses attentes, ses besoins et les objectifs qu'il souhaite atteindre

- Au début du stage : l'étudiant et le tuteur de stage négocient les objectifs en fonction du niveau de formation de l'étudiant et des situations liées au contexte de stage

Lieu :

Date :

Nom et prénom du tuteur :

Objectifs de l'étudiant en début de stage :

à remplir avant le stage avec le formateur

Objectifs négociés en début de stage :

à remplir après l'échange avec le tuteur

BILAN A MI - STAGE

1. Points forts

2. Axes d'amélioration

fiche à remettre à l'IFE au formateur chargé du suivi de stage
(photocopie à conserver dans le portfolio)

Stage n°7

Fiche 2 : BILAN GLOBAL DU STAGE

Lieu :

Date :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du tuteur :

➤ Bilan du stage par l'étudiant :

➤ Commentaires du tuteur:

1. Points forts

2. Difficultés et axes d'amélioration

3. Propositions pédagogiques

Signature de l'étudiant :

Signature du tuteur :

Analyse Réflexive de la Pratique Professionnelle **ARPP**

Qu'est-ce qu'une analyse réflexive ?

L'**analyse réflexive de la pratique professionnelle** permet de se questionner et de confronter ses expériences professionnelles avec des pairs engagés dans des expériences semblables. Elle favorise la prise de conscience de ses actions et de ses postures : ce que l'on fait et dont on ne parle pas, ce que l'on souhaiterait faire et que l'on n'arrive pas à faire, ce que l'on fait sans vraiment avoir conscience qu'on le fait...

L'**analyse réflexive de sa pratique professionnelle en stage** doit permettre à l'étudiant de prendre conscience de ses apprentissages, de ses choix et de ses pratiques, au cours d'un échange avec le tuteur. L'analyse réflexive ne sanctionne pas l'étudiant, elle doit lui **permettre de se situer par rapport à un objectif fixé par avance et à des compétences mobilisées en situation**.

Objectifs de l'analyse réflexive de la pratique professionnelle en stage

L'étudiant est en stage pour **apprendre**. Pour apprendre, il doit essayer, s'engager, se confronter à la réalité du terrain. Connaître, comprendre, analyser et évaluer ses erreurs, accepter la critique constructive du tuteur et envisager avec ce dernier des pistes d'amélioration doivent lui permettre de développer des compétences mobilisables, en temps réel, dans des situations complexes. Dans l'ARPP, **l'erreur n'est pas "faute" mais "source" de progrès**. Elle répond en particulier au développement de la compétence 7 : « Evaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle ».

Modalités pédagogiques de l'ARPP

- 1) **Mise en situation pratique de l'étudiant** sous la responsabilité du tuteur ;
- 2) **Temps individuel d'analyse de la situation par l'étudiant** : description de la situation, mise en lumière d'un problème repéré à solutionner, prise de conscience de la limite de ses compétences pour résoudre ce problème ;
- 3) **Temps coopératif d'échange avec le tuteur** : échange non directif favorisant un retour vers la théorie et les valeurs ergothérapeutiques pour trouver les solutions potentielles à ce problème ;
- 4) **Temps individuel d'analyse de l'échange par l'étudiant** : mise en mots des difficultés, repérage des changements à effectuer et des actions à poser pour s'améliorer ;
- 5) **Temps individuel d'analyse de l'échange par le tuteur** : commentaires sur la qualité de l'échange et proposition d'axes d'amélioration ;
- 6) Dans l'idéal, **remise de l'étudiant en situation pratique** suite aux conclusions de l'analyse réflexive de sa pratique.

Modalités organisationnelles de l'ARPP

Pour être satisfaisante et efficace, l'ARPP doit être :

- 1) **régulière**,
- 2) **précise** : autour d'une situation définie conjointement à l'avance par l'étudiant et le tuteur,
- 3) **prévue** : organisée à l'avance (lieu calme, respect de l'horaire, disponibilité du tuteur...),
- 4) et de préférence ... **conviviale** !

Pour aller plus loin...

- KINSELLA E.L. (2000), *La pratique réflexive*, Association Canadienne des Ergothérapeutes, Ottawa, 68p.
- LAFORTUNE L. (2012), *Une démarche réflexive pour la formation en santé*, Presses de l'Université de Québec.
- LE BOTERF G. (2007), *Professionaliser : le modèle de la navigation professionnelle*, Eyrolles, Ed Organisations, Paris, 143p.
- MENAUT H., (2013), *Tutorat et formations paramédicales*, De Boeck Ed, Bruxelles, 126p.
- VIOLLET P., (2013), (sous la direction de), *Construire la compétence par l'analyse des pratiques professionnelles*, De Boeck Ed., Bruxelles, 211p.

Stage n°1

Fiche 3-1 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (mi-stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important que l'étudiant questionne la pratique des professionnels, il est aussi essentiel qu'il se questionne sur sa propre pratique.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et proposition d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°1

Fiche 3-2 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (fin de stage)

- *L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?*
- *L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...*
- *S'il est important que l'étudiant questionne la pratique des professionnels, il est aussi essentiel qu'il se questionne sur sa propre pratique.*

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso) :

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n° 2

Fiche 3-1 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (mi-stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systematiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n° 2

Fiche 3-2 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (fin de stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et Propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°3

Fiche 3-1 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (mi-stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°3

Fiche 3-2 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (fin de stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°4

Fiche 3-1 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (mi-stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systematiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés, propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°4

Fiche 3-2 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (fin de stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°5

Fiche 3-1 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (mi-stage)

- *L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?*
- *L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...*
- *S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.*

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

**Remarques, questionnements, difficultés,
Propositions d'actions :**

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°5

Fiche 3-2 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (fin de stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systematiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°6

Fiche 3-1 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (mi-stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°6

Fiche 3-2 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (fin de stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°7

Fiche 3-1 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (mi-stage)

- *L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?*
- *L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...*
- *S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.*

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

Stage n°7

Fiche 3-2 : ANALYSE REFLEXIVE DE SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Situation professionnelle (fin de stage)

- L'étudiant choisit une situation professionnelle qui suscite un questionnement tel que : pourquoi, pour quelle demande, comment, en quoi, à quelles connaissances fait-on appel, quelles habiletés ont été nécessaires ... ?
- L'étudiant présente cette situation avec les détails pertinents pour construire la problématique, proposer des hypothèses, rechercher des connaissances appropriées, poser d'autres questions ...
- S'il est important de questionner la pratique des professionnels, l'étudiant doit systématiquement questionner sa propre pratique professionnelle.

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

Remarques, questionnements, difficultés et propositions d'actions :

à remplir avant l'échange avec le tuteur

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Remarques du tuteur et axes d'amélioration :

RECAPITULATIF DU PARCOURS DE STAGE

STAGE	LIEU DU STAGE	DATES	DOMAINES		
			SSR	SANTÉ MENTALE	LIEU DE VIE